

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 473

Artikel: Les femmes et la Société des Nations : le statut économique de la femme et le B.I.T. : (suite de la 1re page)

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voyages féministes

A travers le féminisme méridional

(Suite de la 1^{re} page.)

Un autre symptôme de vitalité, constaté depuis bien longtemps, est le nombre de ses adhérents: alors que chez nous, on cite comme une gloire Bâle-Ville, qui a réuni mille suffragistes sur une population de plus de 150.000 habitants, il y a longtemps que Chambéry a atteint ce même chiffre! et n'ai-je pas appris justement que ce département agricole de l'Aude, sans agglomérations vraiment importantes, surtout peuplé de fermiers, de métayers et de vigneron, dont les demeures s'éparpillent dans la plaine entre Cévennes et Pyrénées, compte approximativement 1200 suffragistes, sans ceux de Narbonne... Il est vrai, et c'est une autre constatation faite lors de chaque voyage féministe à travers la province française, et les grands centres étant naturellement exceptés, que nos innombrables Sociétés féminines d'ordre philanthropique, anticatolique, éducatif, moral, social, etc., qui parfois se marchent sur les pieds dans nos petites villes suisses, n'existent pas en pareil surabondance outre-Jura, et que le groupement suffragiste en bénéficie forcément, puisqu'il se trouve ainsi le seul point de ralliement des forces féminines de la région, d'autre part parce qu'il est à même d'accomplir de la sorte une activité pratique, qui lui attire plus de sympathies qu'une seule revendication théorique et abstraite. Je pense en écrivant ceci à ces intéressants «Foyer-Guide féminin» à Marseille, «Entr'aide féminine» à Nice, siège des groupements suffragistes, qui tiennent à la fois de nos Unions de Femmes, de nos bureaux de placement et de nos Foyers féminins, de nos Lycéums et de nos Sociétés d'Utilité publique, en y ajoutant des innovations heureuses et des initiatives originales, comme par exemple à Marseille ces achats en commun pour bénéficier des prix de gros, ou ces occasions pour des productrices de la campagne d'y écouler de leurs denrées, telle cette marchande de beurre qui y vient tous les samedis vendre sa marchandise.

Et pourtant, les suffragistes françaises se plaignent comme nous de la difficulté d'amener des auditoires à leurs conférences, de l'effort à faire pour intéresser le grand public à leur cause. Comme nous encore, elles déplorent l'éloignement de la jeunesse de leur revendication. Mais elles ont sur nous l'avantage d'un mouvement forcément mieux organisé parce que plus centralisé, l'avantage aussi de parler la même langue, d'être soumise aux mêmes lois, de désigner leurs autorités par la même terminologie, de pouvoir utiliser sur tout le territoire les mêmes méthodes et le même matériel de propagande, de bénéficier toutes également des initiatives prises par leur Comité Central, telle cette campagne pour l'entrée des femmes dans les Conseils municipaux, dont parlait notre dernier numéro. Et enfin, elles ont aussi sur nous l'avantage que, le droit de vote, elles l'obtiendront par une décision de la Chambre, puis du Sénat, sans devoir comme nous doubler ce terrible Cap des Tempêtes de la votation populaire!

Pour toutes ces causes, comme pour la vi-

est abject. Les boutiques de la ville sont petites, encombrées et poussiéreuses, et les rues très bruyantes. La richesse de la Martinique est, comme en Guadeloupe, la culture de la canne à sucre: tout un monde est employé à en extraire du rhum. Quand le rhum se vend bien, tout va bien. Dans une distillerie que visita notre voyageuse, la production annuelle est de 200.000 litres pour l'exportation, et 40.000 pour la consommation locale. A deux francs le litre de vente, cela fait 400.000 francs, à peine de quoi couvrir les frais. Mais que le rhum se vende à 4 ou 5 francs pour l'exportation — c'est la métropole qui, seule achète et fixe les prix — c'est aussitôt le pactole.

La végétation de la Martinique est exubérante: bambous géants, fougères arborescentes, hibiscus et lechis, fragipaniers, glycines, orchidées, arbustes producteurs de canelle, de piment, de coca, de café, de quinquina, arbes fruitiers. «Les dames antillaises adorent les roses, nous dit notre journaliste... peut-être en souvenir de l'impératrice Joséphine, qui avait pour elles une telle passion, et peut-être aussi parce que dans ces îles où les oiseaux sont sans voix et les fleurs sans parfum, elles seules embaument.»

Les grands planteurs blancs vivent sur leurs terres comme des barons féodaux; ils n'attachent presque pas d'importance à la culture intellectuelle et artistique, et n'envoient guère leurs fils en France pour y étudier, tandis que les mulâtres et les noirs qui ne possèdent pas de terres deviennent avocats, notaires ou médecins, toutes professions dédaignées par les créoles. A quel degré de Pêchelle sociale qu'ils ascendent, ils ne sont jamais reçus par les blancs ni acceptés comme égaux.

Le Comité pour la Paix et le Désarmement des organisations féminines internationales...

...vient de reprendre une nouvelle activité, du fait du retour à Genève, où elle s'installe définitivement, de sa présidente, Miss Mary Dingman (Etats-Unis d'Amérique).

Tout cet hiver, en effet, ce Comité, qui s'était pourtant réorganisé en septembre dernier sur une base beaucoup plus large, lui permettant d'agir dans tous les domaines de la paix, et non pas uniquement dans le champ, hélas! actuellement terriblement diminué et considéré même avec crainte et méfiance, du désarmement — ce Comité donc avait été orphelin de ses principaux chefs. Miss Dingman, sa présidente, accomplissait aux Etats-Unis et au Canada un voyage de sept mois pour des conférences aux Unions chrétiennes de jeunes filles; Miss Courtney sa vice-présidente, et Mme d'Arcis, sa trésorière, se trouvaient également aux Etats-Unis, où elles ont effectivement participé à la grande Conférence annuelle des femmes américaines: *Les causes des guerres et leurs remèdes*; et les autres membres du Bureau directeur étaient retenus dans leur pays respectifs par leurs occupations régulières. C'est donc avec une joie très vive, et un sentiment réconfortant de sécurité que les membres résidant à Genève des grandes organisations féminines internationales ont salué le retour de Miss Dingman, il y a peu de semaines.

Ceci d'autant plus que les arrangements pris en accord avec le Comité universel des Unions chrétiennes de jeunes filles permettent maintenant à la présidente du Comité pour la Paix de consacrer tout son temps et toutes ses forces à cette tâche unique. C'est certes avec de profonds regrets que les Unions chrétiennes voient partir



Cliché Mouvement Féministe

Miss Mary A. DINGMAN

Miss Dingman, dont la riche personnalité, inspirée d'un idéal très élevé, a été des années durant un appui inappréciable pour elles. Mais la paix mondiale est d'autre part une cause qui tient trop à cœur aux Unions chrétiennes pour qu'elles n'aient pas compris la nécessité de ce sacrifice, et nous pouvons leur dire ici combien les autres organisations féminines internationales leur en sont reconnaissantes.

Le retour de Miss Dingman et sa reprise en main de la direction du Comité a été l'occasion

d'une rencontre dans les locaux de la rue Adhémar-Fabri des personnalités internationales féminines établies à Genève, ainsi que d'un certain nombre de femmes genevoises. Coïncidence imprévue et tragique: ceci se passait le jour même où siégeait à Londres pour la première de cette série de séances historiques, le Conseil de la S. d. N. Et si quelques-uns des invités se demandaient l'autre jour avec un peu de scepticisme et de découragement si le moment était vraiment bien choisi pour remettre en activité ce Comité international féminin pour la paix, qui avait travaillé au ralenti tout l'hiver, la réponse est venue énergique de tous côtés que c'est lorsque la maladie bat son plein que la présence du médecin est nécessaire, et non pas durant les périodes de santé. Que ce Comité a plus que jamais une double tâche à remplir, celle de stimuler et de coordonner les efforts des femmes en vue de la paix, mais, pour les rendre, capables de tels efforts, de les instruire et de les éduquer, lui qui est aux sources mêmes de la vie internationale. Depuis quatre ans et demi un travail considérable a été accompli dans ce sens, dont toutes celles qui ont voyagé ont pu apprécier la valeur en trouvant des échos dans les groupements féminins qu'elles ont visités à l'étranger; et si la voix des femmes doit se faire entendre, ce doit être la voix de femmes renseignées et compétentes, calmes et conscientes, et non pas influencées ou affolées par des rumeurs ou des partis-pris.

En raison des événements actuels, plusieurs séances d'ordres divers ont été déjà organisées à Genève par le Comité International Féministe pour la Paix, et son Bureau directeur se réunira à Paris les 4 et 5 avril. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur toutes ces rencontres.

M. F.

Les Femmes et la Société des Nations

Le statut économique de la femme et le B. I. T.

(Suite de la 1^{re} page.)

Si cette inquiétude émana donc exclusivement, croyons-nous, des pays anglo-saxons, la façon dont elle se manifesta varia alors beaucoup suivant les organisations féminines. Alors que, par exemple, la Fédération Internationale féminine des professions libérales et commerciales, sous la signature de sa directrice, Miss Heneker, que nombre d'entre nous ont bien connue à Genève, adressa au B. I. T. une lettre excellente et très bien étudiée, d'autres organisations malheureusement crurent nécessaire d'employer des méthodes directes, peut-être efficaces dans leurs pays, mais qui, auprès des instances internationales, n'aboutissent qu'àux plus piètres résultats. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que pareille expérience a été faite, et que des procédés de cet ordre nous ont toutes mises en fâcheuse posture auprès de ces Parlements internationaux que sont la S. d. N. et l'Organisation du Travail, dont la majorité des membres, relevant d'une tout autre mentalité et d'une tout autre formation politique que celles des pays anglo-saxons, sont agacés bien davantage que persuadés par cette propagande «hors de temps et à contre temps» et finissent par voter *Non*, là où une méthode plus intelligemment adaptée les aurait convaincus. La situation est encore rendue plus

difficile auprès du B. I. T., du fait de la constitution de celui-ci, où sont représentés essentiellement les intérêts des travailleurs, patrons et ouvriers, et dont les délégués par conséquent traitent facilement d'amateurs et d'intruses celles qui n'ont aucun mandat d'organisations professionnelles pour réclamer auprès d'eux. On l'a bien vu de nouveau le mois dernier, lorsque l'agitation créée par d'innombrables démarches, demandes d'audiences, coups de téléphone à toute heure du jour et même de la nuit, faillit tout faire échouer, comme en menaça le discours quelque peu brutal d'un délégué ouvrier exaspéré. Heureusement qu'un autre délégué ouvrier, M. Kupers (Hollande) sauva la situation en ce moment critique, en insistant sur la gravité des attaques de plus en plus fréquentes contre le droit au travail des femmes, et en attirant l'attention sur la lettre de Miss Heneker, à laquelle il donna son appui d'une façon dont nous pouvons lui être particulièrement reconnaissantes. Et M. Butler, le Directeur, ayant dans un excellent exposé extrêmement compréhensif, non seulement proposé la préparation d'une étude législative telle que la prévoyait la résolution de l'Assemblée, mais encore la possibilité de donner le plus large développement aux études du Bureau concernant la situation économique des travailleuses telle qu'elle se présente dans les faits, le Conseil d'Administration se rallia à l'unanimité à cette double proposition, tout à fait satisfaisante pour nous.

Il est évident en effet que ces études mettront en pleine lumière les difficultés toutes spéciales rencontrées par les femmes depuis que la dépression économique a mis la société toute entière en pareil état de malaise; évident aussi qu'elles contribueront pour beaucoup au développement d'un nouveau courant en faveur de l'activité féminine. Espérons seulement que des manifestations, bien intentionnées certes, mais surprenamment maladroites ne viendront pas une fois encore risquer de nuire à ce résultat acquis!

J. GUEYBAUD.

... C'est cet amour de la liberté qui fait le désespoir de toutes les personnes de notre sexe. Les hommes qui font les lois n'ont pas voulu que nous en eussions, ils l'ont prise pour eux... S'il y a quelque liberté dans le monde, c'est pour les vieilles veuves.

A UNE JEUNE FEMME: Vous n'avez à présent que deux choses à faire, Madame, servir Dieu, et contenter votre mari. Ayez pour lui toutes les complaisances qu'il exigera; entrez dans toutes ses fantaisies, autant que cela n'offensera pas Dieu. S'il est jaloux, renfermez-vous, ne voyez personne.

COMMENT LES MARI TRAITENT LEUR FEMME. Ils viennent et reviennent plusieurs fois dans la journée, en faisant toujours sentir qu'ils sont les maîtres. Ils entrent en faisant un bruit désespéré, souvent avec je ne sais combien d'hommes; ils vous amènent des chiens qui gâchent tout; il faut que la pauvre femme le souffre; elle n'est pas maîtresse de fermer une fenêtre; si son mari rentre tard, il faut qu'elle l'attende pour se coucher, il la fait dîner quand il lui plaît; en un mot elle n'est comptée pour rien... Sachez que sur trois hommes, il y en a deux de mauvais et que la plupart de valent rien.

(Communiqué par M^{lle} L. P.)

frais, sur la canalisation existante, un petit tuyau de plomb gros comme un crayon.

Depuis 1900, la Martinique a eu trente-sept gouverneurs. Le Conseil général, qui est aussi une sorte de parlement, est presque toujours en conflit avec le gouverneur; alors rien ne se fait, l'île n'a ni routes, ni installations hygiéniques, ni électricité, et quant au téléphone, c'est un service plein de fantaisie et à peu près inutilisable. En dix ans, le Conseil général a tout de même dépensé dix milliards et on se demande à quoi!

Les créoles sont souvent volages; leurs femmes défendent les prérogatives de la famille, les vertus et la pureté de la race. Elles ont beaucoup d'enfants et leur inculquent la tradition des grands blancs. Le danger est qu'on se marie beaucoup entre cousins, cousines, gens de même sang, ce qui appauvrira à la longue la race des créoles.

JEANNE VULLIOMENET.

Notes et documents

Les idées de Mme de Maintenon sur la liberté des femmes

«... Une fille qui ne trouve pas de mari doit se chercher une personne de probité qui lui serve de chaperon, car une fille ne peut demeurer seule... à moins qu'elle ne se retire dans un couvent.

«... S'il vous arrive de dire que vous mourrez d'envie de sortir du couvent pour être libre, sachez que pas un homme ne voudra de vous, car il n'y en a point qui ne sache fort bien qu'en vous épousant, il ne voudra vous laisser aucune liberté.